



Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251009-202542B-DE

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Colette DUPIN pouvoir Renaud CHEIN, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL pouvoir Jacques LASSALLE, Audrey JOLLY pouvoir Isabelle DUVILLARD

Secrétaire de séance : Carmen PICAZO

DELIB_2025/42_Domaines de compétence par thème

Autorisation de signer la convention de prise en charge des animaux en fourrière entre la société protectrice des animaux et la commune de Brach

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la commune de Brach adhère à la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest depuis de nombreuses années ;

VU l'article L.211-22 et L.211-24 du Code rural et de la pêche maritime qui porte sur la gestion de la fourrière pour les animaux ;

VU le courrier de la SPA demandant la signature d'une nouvelle convention pour une cotisation au tarif de 0,68 € net de taxes par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

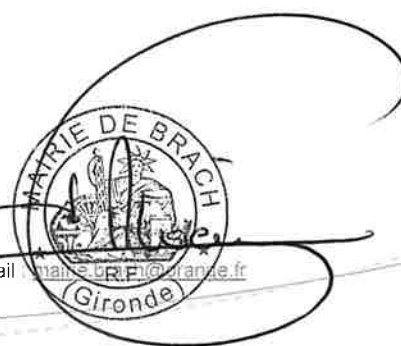
DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente convocation et ses futurs avenants.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.PICAZO

Le Maire,
D.PHOENIX



Mairie de Brach 1, place de l'Eglise 33480 Brach

05.56.56.23.66 E-mail : mairie.brach@orange.fr